

LA FRANCE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENT – SEPTIEME EDITION

PLUS DE 1.400 NOUVELLES ASSOCIATIONS CHAQUE SEMAINE !

Avec 73 000 créations au cours de l'année 2008-2009 (plus 7% en 4 ans), on atteint un nouveau record : une bonne nouvelle ou un risque d'encombrement ? Il faut de plus en plus partager une ressource humaine bénévole et des moyens financiers et matériels qui ne sont pas inépuisables.

Pourquoi la proportion des bâtisseurs associatifs, rapportée à la population, est-elle toujours plus forte au sud qu'au nord, à l'ouest qu'à l'est ? Pourquoi cette proportion a-t-elle augmenté fortement, selon une diagonale allant de l'Île de France jusqu'aux Hautes Alpes ?

Plus de 22% des nouvelles associations touchent au domaine de la culture, près de 15% ont pour objet la pratique sportive, proportionnellement plus dans le Centre, l'Auvergne, la Lorraine et le Poitou-Charentes. Près de 4% des nouvelles arrivantes se consacrent à l'environnement, et c'est bien plus en Languedoc-Roussillon, en Midi-Pyrénées, ou encore en Basse Normandie.

Outre les associations issues de la loi de 1901, dont le nombre n'est sans doute pas très éloigné de 1 200 000 aujourd'hui, dont près de 2 000 associations sont reconnues d'utilité publique, et outre les fondations, on compte aujourd'hui plus de 100 nouveaux arrivants : les fonds de dotation créés par la loi du 4 août 2008, et destinés à faciliter la levée de fonds privés pour les actions de mécénat et, plus largement, pour le financement d'activités d'intérêt général.

UN SALARIE PRIVE SUR 10 SE SITUE DANS UNE ASSOCIATION...

En partenariat avec l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS-URSSAF) et la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), l'étude présente le bilan de l'année 2008 : 177 000 associations employeurs, 1 745 000 salariés, dont 5% sous régime agricole, et 32 milliards d'euros de salaires distribués dans l'année.

Pendant que le secteur concurrentiel souffre, le secteur associatif a créé plus de 30 000 emplois en 2008, et s'est maintenu sur une croissance de l'ordre de 1,5% (en données corrigées des variations saisonnières) au premier semestre 2009, notamment grâce aux mesures prises en décembre 2008 par les pouvoirs publics. Au-delà du lien social que développent les associations, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation. Ils constituent un enjeu économique fort, notamment dans les départements les plus ruraux, comme le montre une carte détaillée.

Le secteur associatif a proposé près de 50 000 nouveaux contrats à durée indéterminée en 2008, et près de 150 000 nouveaux contrats à durée déterminée de plus d'un mois. La proportion des femmes concernées est de 60%, contre 50% dans le reste du secteur privé, notamment de par leur place dans le domaine de la santé et le secteur social. La part des embauches des salariés de plus de 50 ans ne cesse de croître : de 9% en 2000, elle est passée à 17% en 2008, contre 12% dans le reste du secteur privé.

Au cours de l'année 2008, trois associations sur quatre ont bénéficié d'une exonération de charges, pour un montant total de 2,2 milliards d'euros. Les mesures prises en faveur de publics particuliers représentent une part de l'ordre de 20%, contre seulement 5%, dans le reste du secteur privé, ce qui marque bien les efforts très importants que réalisent les associations en matière d'insertion.

LES ASSOCIATIONS FACE A LA CRISE

Deux enquêtes ont été effectuées auprès des responsables associatifs, en mars et novembre 2009, auprès d'un échantillon représentatif du secteur, au regard de la taille et du secteur d'activité dans lequel agissent les associations. Ils ressentent de plus en plus fortement les effets de la crise : plus de 30% ont perdu des adhérents, notamment dans le sport et le social, près de la moitié ont observé une réduction de leurs financements extérieurs, d'autant plus fréquemment que l'association est de grande taille.

Aussi, les responsables d'associations se préparent à construire prudemment leur prochain budget, en se disant, pour plus de 40% d'entre eux, que le plus dur de la crise est peut-être à venir pour ce qui concerne leurs associations.

Parmi les responsables des associations employeurs, il s'en trouve 13% pour indiquer avoir dû se séparer d'un salarié, 22% pour préciser qu'ils ont été contraints de réduire d'autres types de dépenses pour protéger l'emploi. La crise a entraîné un surcroît de demandes, notamment auprès des associations agissant dans le secteur social, et 27% de leurs responsables regrettent de n'avoir pu créer de nouveaux emplois, faute de moyens, pour faire face à ces nouvelles attentes.

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant de constater que la proportion des associations en mesure de maintenir leurs missions, voire de les renforcer, est successivement passée de 74% au printemps 2008, à 72% au printemps 2009, et à seulement 67% en cet automne.

Au moment où le Gouvernement organise la préparation de la Conférence nationale de la vie associative (17 décembre 2009), cette septième édition 2009 ne manquera pas d'intéresser les acteurs de la vie associative et d'interpeller les responsables publics.

CONTACT PRESSE : marie.duros@recherches-solidarites.org – tél : 06.20.71.27.58

PUBLICATION DISPONIBLE SUR www.recherches-solidarites.org